



# Actualités du SECOURS DE FRANCE

N°5 ♦ 22 décembre 2010

## ÉDITORIAL

### “Noël est pour les malchanceux...”

**N**oël à Bethléem : Sœur Sophie continue de recueillir dans les poubelles ou sur les bouches d'égout de la ville des enfants doublement maudits par la guerre et leur naissance hors mariage, dans cette culture fanatique de “l'honneur familial” qui ne leur reconnaît aucun droit...

◆ Noël en Egypte, en Algérie, au Liban, en Irak : les communautés chrétiennes s'enfoncent dans un statut de plus en plus précaire, de plus en plus comparable à celui des “sous-hommes” de l'occupation nazie, quand elles ne sont pas directement menacées de mort dans la rue, jetées en prison ou massacrées à la grenade sur leurs lieux de prière, comme lors de la Toussaint sanglante de Bagdad le 31 octobre dernier...

◆ Noël au beau pays de France : d'anciens soldats héroïques, qui portent des noms français ou musulmans – oubliés de tous, et spécialement des pouvoirs publics – n'arrivent pas à subvenir aux besoins les plus élémentaires de

l'existence ni à faire face aux imprévus de la maladie, pour vieillir dans la dignité...

Le point commun de tous ces malheurs, en ce temps de Noël 2010, leur communion mys-

tique, c'est le poème d'un condamné à mort qui nous les livre aujourd'hui : “Noël en taule... Noël sans arbre et sans bonhomme... Noël sans bûche et sans cadeaux... Noël n'est pas pour les veinards : Noël est pour les malchanceux !”

Quelle place leur laisserons-nous occuper dans nos cœurs ? Quelle faille imprévue, quel trouble intime ce soir pourront-ils in-

troduire dans nos vies ? La nuit de Noël brille pour nous de mille feux, abrite tous les désirs, ouvre à toutes les espérances. “*Tout, quand vous voulez, Seigneur, est possible... Le verrou se tire au seuil du cachot, le fusil s'abaisse au bord de la cible... L'enfant Espérance a joint les deux mains.*”

Notre espérance à nous est de lever très haut, dans la nuit du malheur des autres, le flambeau de la générosité française. SECOURS DE FRANCE vous y donne rendez-vous !

**Hugues Kéraly**





# Petits ruisseaux et grandes rivières du Secours de France

**Durant l'année 2010, grâce à la générosité de ses donateurs, SECOURS DE FRANCE a pu poursuivre ses actions de secours, de soutien, d'encouragement selon ses trois missions essentielles : vérité sur nos combats, charité pour les oubliés de l'histoire, avenir des valeurs chrétiennes et françaises dont notre civilisation est issue.**

Ces actions concernent – selon les cas – des projets d'ordre intellectuel, des communautés ou des individus. Nécessité fait loi, elles correspondent toujours à des besoins qui n'ont pu être couverts ni par les pouvoirs publics, ni par le mécénat, ni d'autres associations ou donateurs individuels.

## Grandes rivières

A notre niveau d'association vierge de toute subvention, les grandes rivières sont les montants alloués à des projets très importants, notamment pour faire entendre la voix de la vérité et de la générosité française dans les grands débats et les grands drames historiques d'aujourd'hui. C'est le cas du film sur les harkis qui va sortir en 2011, et porte sur la totalité de leur histoire de 1955 à 2010. Le cas aussi des soutiens que nous continuons d'apporter à des œuvres hospitalières et/ou caritatives, comme celle de l'admirable "crèche" de Sœur Sophie Boueri à Bethléem que nous présentons page suivante. Le cas encore des jeunes gens prometteurs, future élite de la 3<sup>ème</sup> génération des harkis

## Soutien aux projets des jeunes

Dans le cadre du programme de "l'Excellence par l'Etude", des bourses en effet ont été attribuées à des jeunes de la troisième génération harkie : **Fadila** (Sciences de l'Entreprise et du management) **Sandra** (Master analyse et qualité), **Abdel** (Master en diagnostic social), **Sofiane** (Licence en Sciences économiques) et **Anissa** (entrée en formation orthophoniste). Anissa mérite tout particulièrement notre

respect : traitée d'un cancer en classe de 3<sup>ème</sup>, elle a réussi son Bac avec mention Bien.

Les parents de ces jeunes gens – eux-mêmes fils ou filles de harkis ayant passé une partie de leur jeunesse dans "les camps" – ont consenti des sacrifices. Leurs enfants ont tous tenu des petits emplois durant leurs congés scolaires et les week-ends pour compléter le financement de leurs études.

Dans le même esprit, nous soutenons en France le **Village de Riaumont** qui accueille et éduque aux valeurs patriotiques et chrétiennes des enfants défavorisés.

## Petits ruisseaux

Les petits ruisseaux concernent pour leur part nos actions envers des personnes, vieux soldats malades ou dans la gêne, descendants des Anciens d'Algérie et d'Indochine. Quelques exemples tirés de l'année qui s'achève :

■ **Saïd**, harki défiguré par des éclats de grenade, nécessite des soins dentaires que sa faible pension ne lui permet pas d'assurer malgré les remboursements de la S.S. Nous avons pris le solde en charge.

■ **Hamid**, orphelin de son père Mohamed mort en service commandé, a été élevé dans "les camps" et se heurte à l'indifférence de l'administration. Un secours lui a été alloué et nous l'assistons dans ses démarches.

■ **François**, Médaillé Militaire, deux fois cité, est allé jusqu'au bout de ses idées en 1961. Isolé et malade, nous lui avons apporté également un secours pour éponger une partie de ses dettes de loyer.

■ **Michel**, Ancien de la Légion Etrangère, est handicapé et ne peut plus faire ses courses, mais n'avait rien sollicité. A la demande de la gérante de son foyer, une aide financière lui a été apportée.

■ **Ben**, ancien du commando Georges, trois fois cité, handicapé est atteint d'une grave maladie cardiaque. Ses 1141 € mensuels net (suite à sa radiation des AF) ne lui permettaient pas de rembourser diverses charges imprévues. Nous l'avons également soutenu.

## Solidarité internationale

Enfin des soutiens substantiels ont été accordés aux sœurs de la Charité de Besançon tant à **Beyrouth** qu'à **Bethléem** (voir page 3), ainsi qu'à l'**Hôpital dispensaire de El Kaa** au Liban.

Nous soutenons depuis plusieurs années et continuerons de soutenir les chrétiens du **diocèse irakien de Mgr Harboli** dans la région de Ninive, où sont venus se réfugier de nombreux chrétiens fuyant Bagdad et ses horreurs. Le décès de Mgr Harboli est survenu à une date très proche de celle du terrible massacre du 31 octobre en la cathédrale de Bagdad. Des contacts sont en cours pour renforcer et/ou réorienter nos actions. Une provision a été constituée à cet effet.

M.C.



## Zoom sur la "Crèche d'amour" de Sœur Sophie



**A Bethléem, c'est une figure chrétienne connue. Sœur Sophie Boueri décrit, sans concessions pour les Palestiniens ni pour les Israéliens, les difficultés dans lesquelles sont plongés les chrétiens de Bethléem : "Ici nous sommes tous en marge de la société." Les chrétiens continuent de partir parce qu'ils n'ont plus d'espoir. Selon elle, ce n'est pas seulement l'islamisation de la ville qui provoque cet exode mais aussi l'enfermement dans lequel ils se trouvent. Le mur ne vient que renforcer ce sentiment d'isolement. – Dans ce contexte, Sœur Sophie et sa communauté œuvrent auprès des plus fragiles et des plus démunis : les bambins dont personne ne veut plus, parce qu'ils sont "enfants du péché".**

Trouvés dans des poubelles, sur des bouches d'égoût ou simplement jetés à la rue, ces enfants de 0 à 6 ans sont récupérés par les sœurs. Parfois ce sont les services sociaux qui les préviennent et, malgré les barrages de l'armée et les difficultés administratives, elles réussissent à récupérer le nourrisson. Il y a des cas où la jeune fille parvient à cacher sa grossesse et à accoucher en secret dans la maternité attenante à la crèche... Certains bébés arrivent avec des blessures corporelles ou sont handicapés. D'autres ont échappé de justesse à la mort.

Les sœurs essaient quand elles le peuvent de sauver ces femmes que la société palestinienne rejette : "Ce n'est pas seulement dans les livres, ça se passe ici à Bethléem. Toute femme veuve, divorcée ou célibataire qui peut avoir le malheur d'avoir connu quelqu'un hors mariage risque sa vie. La mort peut être donnée par un proche parent, le frère ou le père, afin de laver l'honneur de la famille", explique Sœur Sophie. Les enfants nés de ces unions deviennent des orphelins rejetés par la société musulmane : "Ici Hérode est toujours là et les enfants souffrent."

L'Autorité Palestinienne surveille de près les activités des religieuses qui ne sont pas libres de faire ce qu'elles veulent. Il y a quelques années encore, des enfants abandonnés pouvaient être adoptés par une famille chrétienne. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Sœur Sophie explique : "Selon la loi palestinienne, tout enfant aban-



donné est musulman même si ses parents sont chrétiens." Les enfants ne peuvent donc plus être adoptés par des chrétiens... A la question : "Est-ce que des musulmans adoptent ces petits ?", Sœur Sophie répond : "Dans la religion musulmane, il n'y a pas d'adoption. Il y a tutelle c'est-à-dire que l'enfant ne sera jamais reconnu comme légitime. Il ne portera jamais le nom des parents et n'aura pas droit à l'héritage. Toute sa vie, il restera un enfant de second rang."

La société palestinienne rejette des enfants dont le péché réside dans le fait qu'ils sont nés hors mariage.

La crèche existe depuis 1885. Elle accueille aujourd'hui près de cent vingt enfants des territoires palestiniens... Les familles les plus démunies emmènent leurs enfants à la Crèche pour leur permettre d'être nourris, éduqués. Il y a environ 50 enfants internes et 70 enfants externes, scolarisés dans la petite Ecole.

L'objectif de la Crèche est d'offrir à l'enfant la sécurité, l'amour, l'éduca-

tion, et la réponse à tous ses besoins fondamentaux dont il a été privé dès sa naissance ou durant sa plus tendre enfance. C'est aussi d'essayer de minimiser les conséquences du traumatisme psychologique de la séparation ou du rejet dont il a été victime. ■



### NOS ACTIONS



SECOURS DE FRANCE apporte une aide matérielle concrète à plusieurs communautés chrétiennes du Proche et du Moyen-Orient qui luttent pour leur survie dans un environnement de plus en plus hostile, notamment en Egypte, en Irak et en Palestine.



Pour en savoir plus, et nous soutenir dans ces actions, voir [page 4](#).

# “Marketing viral”: participez au combat !

Cette cinquième lettre électronique du SECOURS DE FRANCE, diffusée à l’occasion de Noël, s’inscrit dans une opération de modernisation et de développement de **tous nos supports de communication**.

Si vous partagez les convictions qui s’y expriment, **faites circuler ce message** dans le cercle de vos relations.

Vous pouvez aussi nous envoyer par mail une **liste d’adresses électroniques**, pour renforcer notre impact et enrichir notre liste de sympathisants.

Face au silence ou à la désinformation systématique des plus grands médias, le **“marketing viral”** est devenu une arme particulièrement efficace dans le combat de la vérité et de la générosité françaises.



Tous les supports de communication du SECOURS DE FRANCE sont consultables et “reroutables” à vos amis sur notre site : **www.secoursdefrance.com**

◀ Pour la justice et la charité envers les “oubliés de l’histoire”...  
 Pour le devoir de vérité sur l’histoire de notre pays...  
 Pour l’avenir des valeurs chrétiennes et françaises que nous défendons...

## ... participez aux actions du SECOURS DE FRANCE : faites un don !

- 1 Par paiement sécurisé en ligne sur notre site internet : [www.secoursdefrance.com](http://www.secoursdefrance.com)
- 2 Ou par l’envoi d’un chèque bancaire ou postal à l’ordre de SECOURS DE FRANCE (C.C.P. Paris 16.590-11D) et à l’adresse de l’Association (*voir ci-dessous*).



### ♦ Vos dons sont la condition de notre indépendance :

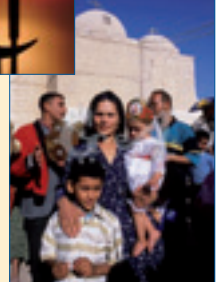
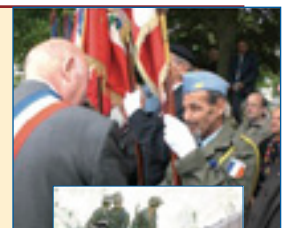
SECOURS DE FRANCE est animé par une équipe de bénévoles et ne perçoit aucune subvention. Toutes ses ressources proviennent des cotisations de ses adhérents et des versements de ses donateurs. Les sommes recueillies sont entièrement consacrées aux actions, à l’exception des frais de secrétariat et de location du bureau.

### ♦ Vous bénéficiez d’importantes réductions d’impôts :

**Particuliers** : une réduction d’impôt sur le revenu de 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable. (Exemple : pour un don de 100 €, coût réel : 34€) – **Entreprises** : une réduction d’IS de 60% des sommes versées, dans la limite de 0,5% du chiffre d’affaires. – Pour tout don au SECOURS DE FRANCE, un reçu fiscal vous sera adressé (Art. 200 et 238<sup>bis</sup> du CGI).

### ♦ Vous pouvez aussi faire un legs :

SECOURS DE FRANCE est habilité à recevoir des legs en exonération totale des droits de succession (art. 2-II de la loi n°87-571 du 23/07/87). Pensez-y au moment de préparer votre succession : contactez-nous au 01 46 37 55 13.



**SECOURS DE FRANCE : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine**  
 Tel. : 01 46 37 55 13 ♦ Fax : 01 46 37 10 60 ♦ Courriel : [secoursdefrance@cegetel.net](mailto:secoursdefrance@cegetel.net)  
 ♦ Site internet : [www.secoursdefrance.com](http://www.secoursdefrance.com)

